



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 21/03/2017 AU 31/03/2017

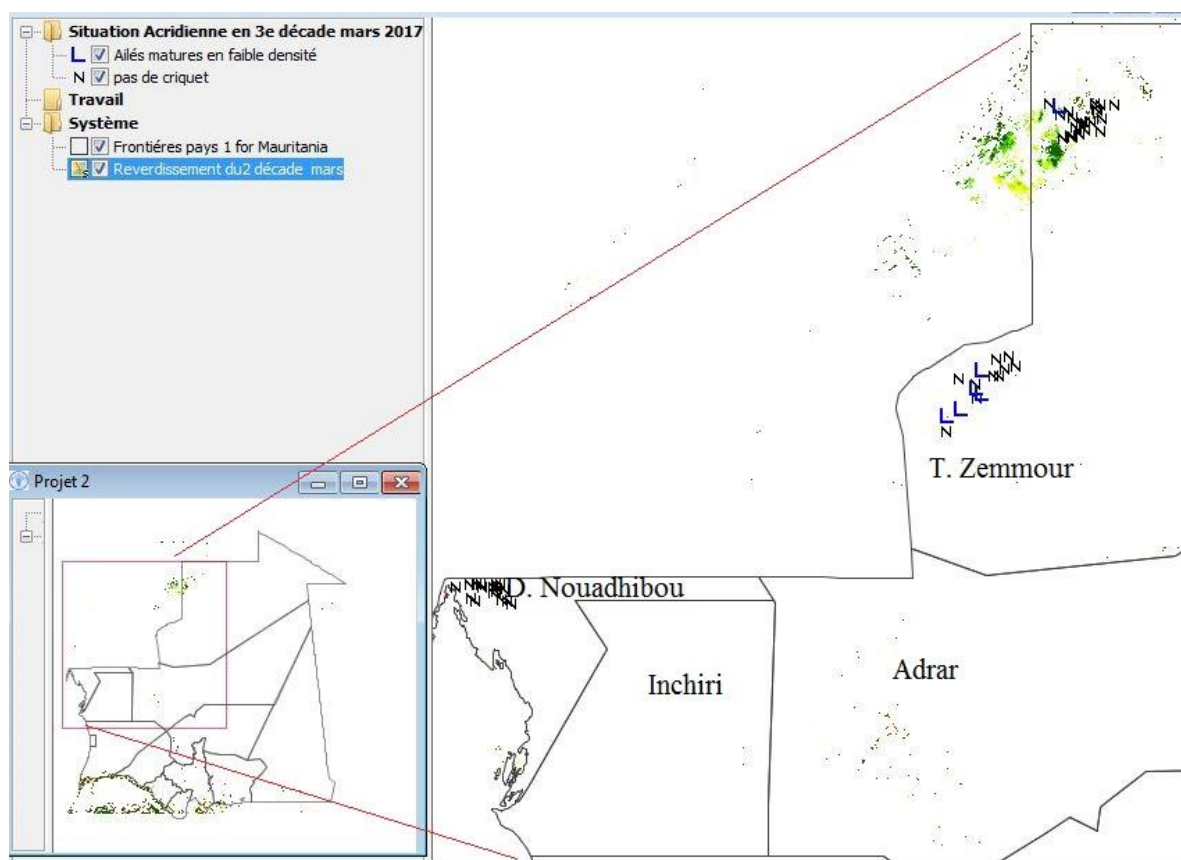
N°393

I. Conditions écologiques :

D'une façon générale, les conditions écologiques sont devenues défavorables au développement des acridiens sur la majeure partie du territoire. Les équipes de prospection révèlent la présence de quelques sites localisés encore favorables à la survie au niveau de l'extrême nord du pays et, dans une moindre mesure, au niveau des Oueds et Graras en Adrar.

II. Situation acridienne :

La situation demeure calme sur l'ensemble du pays. Toutefois, Quelques ailés matures dispersés ont été localisé au nord du pays (Tiris Zemmour) et avec des faibles densités.



Carte situation acridienne 1^{ère} décade mars 2017

(Reverdissement 21-28 mars 2017 source UCL)

III. Traitement :

Aucun traitement n'a été effectué au cours de cette décade. En effet, le cumul des superficies traitées est toujours à **17472 ha**.

IV. Dispositif :

Le dispositif de surveillance est composé de **3 équipes** déployées comme suit :

- 1 équipe au Dakhlet Nouadhibou ;
- 2 équipes Tiris Zemmour ;

V. Prévisions :

Compte tenu de la diminution des infestations localisées au niveau des régions prospectées d'une part et le rétrécissement des zones favorables au développement des acridiens d'autre part on ne s'attend pas à un rebondissement significatif de la situation acridienne dans les jours à venir.

Glossaire :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)